



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA  
DIGITALISATION ET A L'ACCÈS AUX MARCHÉS EN GUINÉE (PADDAMAG)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**AMI /N°4/PADDAMAG/2024**

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN SUIVI EVALUATION DU PROJET  
PADDAMAG**

**SECTEUR : AGRICULTURE**

**N° d'identification du Projet : P-GN-AA0-026**

**Intitulé de la mission**

: Recrutement d'un Spécialiste en Suivi  
Évaluation du Projet PADDAMAG

**Date de l'avis**

**14 OCT 2024** 2024

**Financement : Banque Africaine de Développement**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un prêt de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir une partie du coût du Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes qui seront accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat pour : le recrutement d'un Spécialiste en Suivi Évaluation du projet PADDAMAG.
2. Placé sous l'autorité du coordonnateur du projet, le Spécialiste en Suivi Évaluation est chargé des tâches de coordination, de veille et de gestion des activités de Suivi évaluation du projet suivant les dispositions de l'Accord de financement et les normes, réglementation et procédures applicables aux projets financés par la Banque en Guinée.
3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, invite les consultants individuels intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.  
Les dossiers de soumission doivent être présentés de manière concise et compréhensible en langue française et comporter au moins les éléments suivants :
  - i. *lettre de motivation*
  - ii. *Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;*
  - iii. *des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et attestations ;*
  - iv. *copies des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;*
  - v. *références des anciens employeurs.*

**NB :** Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

4. Le Spécialiste en Suivi-Évaluation doit disposer des qualifications et expériences suivantes :
  - Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 ans au moins (Master II) en Agronomie, Agroéconomie, Statistique ou tout autre domaine jugé pertinent ou équivalent ;
  - Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le suivi-évaluation et la planification dans les projets de Développement ;
  - Expérience en qualité de Spécialiste en Suivi- Évaluation dans un projet financé par une institution multilatérale de développement (Banque

- africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement, PNUD etc...);
- Expérience en qualité de Spécialiste en Suivi-Évaluation dans des projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) serait un atout ;
  - Avoir participé au cours des dix (10) dernières années à des formations en Technique de suivi- Évaluation notamment sur la gestion axée sur les résultats (stage, atelier, séminaire) sanctionnées par une attestation ou certificat de formation ;
  - Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques (Word, Excel, Power Point, Email et autres outils de communication) et les logiciels de suivi-évaluation ;
  - Avoir des expériences en milieu rural et régions d'intervention en Guinée sont un atout ;
  - Avoir une maîtrise du Français et une compréhension de l'anglais.

5. L'évaluation des dossiers de candidatures sera effectuée sur la base des critères et barèmes de notation suivant :

N°	Désignations	Notations
<b>1</b>	<b>Qualifications</b>	<b>15 points</b>
1.1	Diplôme de (Bac + 5 minimum) en Agronomie, Agroéconomie, Statistique ou tout autre domaine jugé pertinent ou équivalent.	15 points
1.2	Diplôme inférieur à bac + 5 ou non conforme	0 point : le candidat est éliminé
<b>2</b>	<b>Expériences générales</b>	<b>20 points</b>
2.1	Au moins 10 ans dans le domaine du Suivi-Évaluation	15 points
2.2	Moins de 10 ans dans le domaine du Suivi-Évaluation	0 point
2.3	Bonus : Plus de 10 ans d'expériences dans le domaine du Suivi-Évaluation, soit 1 point par année supplémentaire plafonné à 5 points	5 points
<b>3</b>	<b>Expérience spécifique dans la tâche décrite dans les TDR</b>	<b>50 points</b>
3.1	Expérience en qualité de Spécialiste en Suivi-Évaluation dans un projet financé par une institution multilatérale de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement,	. Max 35 points

	PNUD etc...) : 5 pts par année d'expérience dans un projet multilatéral de développement	
3.2	Expérience en qualité de Spécialiste en Suivi-Évaluation dans un projet financé par le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) : soit 1 point par année supplémentaire avec la BAD	5 points
3.3	Avoir participé au cours des dix (10) dernières années à des formations, en technique de Suivi-Évaluation notamment sur la gestion axée sur les résultats (stage, atelier, séminaire) sanctionnées par une attestation de formation ; 2 points par formation	10 points
<b>4</b>	<b>Excellente capacité de rédaction et de communication en français, connaissance des logiciels informatiques courants et de la zone du projet</b>	<b>15points</b>
4.1	Connaissance du français (Bonne connaissance orale et écrite) justifié par une attestation	5 points
4.2	Connaissance de logiciels informatiques (Word, Excel, Power Point, Email et autres outils de communication) et les logiciels de suivi-évaluation justifiés par des attestations	5 points
4.3	Connaissances de la zone d'intervention du projet pour avoir travaillé	5 points
	<b>Total</b>	<b>100</b>

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux cadres passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La candidature manifestée par un candidat n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir. Seuls les consultants qui ont obtenu 70 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission. Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus mentionné sera retenu et invité à la négociation du contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience évalué pour le critère 3. sera sélectionné.
7. La durée du projet est de cinq (5) ans et le contrat du Spécialiste en Suivi Évaluation est d'un (1) an, renouvelable sur la durée du projet sur la base de l'évaluation satisfaisante de son contrat de performance. Il doit être libre de tout engagement et sera employé à temps plein. Le poste sera basé à Conakry avec des missions à l'intérieur du pays.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée Tel: +224 628 01 04 54 / +224 623 68 46 41. E-mail : [coordonnateur.upabad@gmail.com](mailto:coordonnateur.upabad@gmail.com) du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les candidats devront faire parvenir leur candidature en français par voie électronique aux adresses ci-après : [coordonnateur.upabad@gmail.com](mailto:coordonnateur.upabad@gmail.com); [assistant.upabad@gmail.com](mailto:assistant.upabad@gmail.com) ou en version papier à la Coordination du Projet.

9. Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention **« CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN SUIVI EVALUATION DU PROJET PADDAMAG »** et être soumises sous pli fermé : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée **au plus tard le 29 OCT 2024**.

Le Ministre



**Félix LAMAH**